

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« deux premiers alinéas »,

les mots :

« 1° et 2° de l'article L. 224-6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.